

fournir les fonds indispensables aux bâtiments, moyennant la somme de 24,000 livres.

Un troisième traité intervint entre le même entrepreneur et les Jésuites, en 1610, par lequel il s'obligea, pour la somme de 18,000 livres, à faire construire les deux jubés du transept, quatre niches et une lanterne (un campanile) sur la salle des actes, propre à y mettre l'horloge.

Enfin, en 1611, le même entrepreneur fut déchargé de ce qui lui restait à faire à l'église, à condition que les Jésuites ne lui payeraient pas les 18,000 livres consenties en 1610. C'est à cause des difficultés qui résultèrent de cet arrêt dans les travaux que Louis XIII envoya, en 1612, Martellange (85) à La Flèche, afin de faire achever l'église et ce qui restait à exécuter des bâtiments du collège.

Nous savons que l'église fut commencée en 1607, la première pierre ayant été posée, le 7 juin, par le maréchal de Lavardin et qu'elle ne fut achevée qu'en 1621 ; il y avait donc cinq ans qu'on y travaillait quand Martellange fut envoyé.

En 1613, le roi ordonna à M. de Fourcy, intendant de ses bâtiments, de tout faire parachever et d'acquitter les dépenses sur le trésor royal et même il ajouta, en 1619, 12,000 livres aux sommes déjà allouées.

Le corps de logis, depuis la sacristie jusqu'à la bibliothèque, fut exécuté en 1621 ; en 1627 on s'occupa du

(85) Marchand de Burbure dit : « Les choses étoient en cet état lorsque, en 1612, Louis XIII envoya à La Flèche les frères Métellange pour achever l'église, etc.. » Il y a évidemment là une erreur de transcription fautive quant au nom. Relativement aux frères Martellange, il se pourrait bien qu'Etienne fût aidé de son frère Olivier, qui aurait été comme lui architecte et coadjuteur au temporel.